



## Commission Juridique STW

### Rapport d'activité de l'année 2019

Chers Sociétaires

L'activité de la commission juridique pour 2019 a été la suivante :

#### **Protection des intérêts de l'association :**

En 2019, les intérêts juridiques de l'association n'ont pas été attaqués à ma connaissance ;

#### **Réponse aux questions des adhérents :**

Sur le forum juridique, de nombreux sujets ont été créés, qui ont comme particularité de présenter des situations litigieuses, signe d'une modification probable de formation juridique, de comportement ou de préparation de nos adhérents.

- A propos de situations juridiques liées au DEPKA en Grèce.
- À propos du dégâts causés par des navires en gestion professionnelle, au mouillage ou au port
- A propos de situations d'escroquerie ressenties, à la location ou à la vente

#### **Recherche juridique**

En 2019 mon activité professionnelle a été essentiellement occupée par le droit maritime à Madagascar où j'ai terminé mes recommandations sur la modification du droit maritime et fluvial et de divers autres pans du droit concernant le tourisme nautique de ce pays très attachant.